



Mise à disposition du Document d'Enregistrement Universel 2024

Bagneux, le 29 avril 2025,

Quadient (Euronext Paris : QDT) annonce avoir déposé le 28 avril 2025 son Document d'Enregistrement Universel 2024 au format XHTML, auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF »).

Le Document d'Enregistrement Universel 2024 comprend notamment :

- Le rapport financier annuel 2024 ;
- Le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise ;
- Le descriptif du programme de rachat d'actions ;
- Les rapports des Commissaires aux Comptes ;
- Le rapport de gestion incluant les informations en matière de durabilité ; et
- Le rapport de certification des informations en matière de durabilité.

Le Document d'Enregistrement Universel 2024 de Quadient est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Il peut être également consulté et téléchargé dans la rubrique « Investisseurs/Informations réglementées » sur le site Internet dédié aux relations investisseurs de la Société (<https://invest.quadient.com/>), ainsi que sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

À propos de Quadient®

Quadient est une plateforme mondiale d'automatisation facilitant des interactions professionnelles sécurisées et durables à travers des canaux numériques et physiques. Quadient accompagne les entreprises de toutes tailles dans leur transformation numérique et leur croissance, en augmentant leur efficacité opérationnelle et en créant des expériences client significatives. Cotées sur le compartiment B d'Euronext Paris (QDT) et intégrées aux indices CAC® Mid & Small et EnterNext® Tech 40, les actions Quadient sont éligibles au PEA-PME.

Pour plus d'informations sur Quadient, rendez-vous sur <https://invest.quadient.com/>.

Contacts

Anne-Sophie Jugean, Quadient

+33 (0)1 45 36 30 24

as.jugean@quadient.com

financial-communication@quadient.com

OPRG Financial

Fabrice Baron

+33 (0)6 14 08 29 81

fabrice.baron@oprghfinancial.fr